

# ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING SUR LA POLITIQUE FAMILIALE A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, PARIS, LE 14 DÉCEMBRE 1978

MADAME LE MINISTRE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS LES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES, MESSIEURS LES PRÉSIDENTS, MESDAMES ET MESSIEURS, JE SUIS HEUREUX D'ÊTRE PRÉSENT AUJOURD'HUI À LA RÉUNION ANNUELLE DES RESPONSABLES DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE MARQUER AINSI MON INTÉRÊT PERSONNEL ET PROFOND, AINSI QUE CELUI DU GOUVERNEMENT, POUR LA FAMILLE ET LES INSTITUTIONS D'ALLOCATIONS FAMILIALES. JE VIENS D'AVOIR LE PLAISIR, IL Y A QUELQUES INSTANTS, D'INAUGURER LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. CETTE INSTALLATION MODERNE ET, JE VOUS EN FÉLICITE MONSIEUR LE PRÉSIDENT, VOLONTAIREMENT SOBRE, EST À L'IMAGE DU DYNAMISME ET DE L'EFFICACITÉ AVEC LESQUELS LES RESPONSABLES DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES ONT MIS LEURS INSTITUTIONS AU SERVICE DES FAMILLES FRANÇAISES. EN VISITANT TOUT À L'HEURE CETTE CAISSE, JE ME DEMANDAIS QUI L'AVAIT CONSTRUITE. VOUS VENEZ DE ME DONNER LA RÉPONSE, C'EST DONC DIEU AVEC L'AIDE DU PRÉSIDENT BOISARD, DE L'ARCHITECTE ET DES ENTREPRISES. LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES JOUENT DANS NOTRE PAYS, VOUS VENEZ DE LE RAPPELER, UN RÔLE CONSIDÉRABLE. ELLES GERENT, EN EFFET, LES 52 MILLIARDS DE FRANCS `MONTANT` DE PRESTATIONS FAMILIALES QUI SERONT ATTRIBUÉES CETTE ANNÉE AUX FAMILLES. CE N'EST PAS UNE TÂCHE FACILE, ET LE PRÉSIDENT BOISARD A EU RAISON DE RAPPELER LA RAPIDITÉ AVEC LAQUELLE LES CAISSES ONT SU VERSER LE COMPLÉMENT FAMILIAL APRÈS LA CRÉATION DE CETTE PRESTATION. MADAME LE MINISTRE DE LA SANTÉ `SIMONE VEIL` A EU L'OCCASION D'EN EXPRIMER SA SATISFACTION. JE CROIS QUE CETTE RAPIDITÉ A ÉTÉ UN ÉLÉMENT POSITIF DE L'ACTION EN\_FAVEUR DE LA FAMILLE

-\

LES INSTITUTIONS D'ALLOCATIONS FAMILIALES CONTRIBUENT ÉGALEMENT À LA RÉFLEXION NÉCESSAIRE SUR LES BESOINS DE LA FAMILLE, ET SUR LES CONDITIONS DE SON ÉPANOUISSEMENT. LES IDÉES QU'ELLES SOUTIENNENT, ET QUI VIENNENT D'UNE EXPÉRIENCE QUOTIDIENNE, ONT PERMIS D'AMÉLIORER L'AIDE AUX FAMILLES. DANS LE DOMAINE DE L'AIDE SOCIALE, DE L'ACTION SOCIALE, ELLES INNOVENT, CAR ELLES SAVENT DISCERNER LES EXIGENCES NOUVELLES DES FAMILLES ET ÉLABORER UNE RÉPONSE ADAPTÉE, QUI SERT ENSUITE DE MODÈLE. AINSI LE DEVOUEMENT INÉPUISISSABLE D'ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES, QUE J'AI RENCONTRES TOUT À L'HEURE, ET LA COMPÉTENCE D'UN PERSONNEL DE QUALITÉ, ONT FAIT DU RÉSEAU DES CAISSES L'UN DES INSTRUMENTS ESSENTIELS D'UNE POLITIQUE FAMILIALE QUI, QUELLES QUE SOIENT

SES INSUFFISANCES OU SES LACUNES, N'A PAS D'EQUIVALENT DANS LES AUTRES PAYS INDUSTRIALISES ET NOTAMMENT EN EUROPE

-\

UNE POLITIQUE FAMILIALE EST NECESSAIRE. POURQUOI CETTE POLITIQUE FAMILIALE ? PARCE QUE NOUS SAVONS QUE LA FAMILLE EST ESSENTIELLE A L'HOMME, QU'ELLE EST LA CONDITION DE SON DEVELOPPEMENT ET DE SON BONHEUR. L'ENFANT Y TROUVE L'AFFECTION, LE SOIN ET L'AUTORITE INDISPENSABLES A SON DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET HARMONIEUX. L'HOMME ET LA FEMME Y TROUVENT LA SECURITE ET LA TENDRESSE. LA FAMILLE EST AUSSI UN ELEMENT ESSENTIEL DE L'ORGANISATION SOCIALE. ELLE EST LE LIEU DU PREMIER APPRENTISSAGE DE LA LIBERTE, DE LA RESPONSABILITE ET DE LA SOLIDARITE. ELLE TRANSMET, DE GENERATION EN GENERATION UNE PART DE L'AME ET DE L'ESPRIT DU PAYS. L'ATTACHEMENT DES FRANCAIS A LA FAMILLE EST PROFOND. LA FORCE DE LA CELLULE FAMILIALE, QUELS QUE SOIT LES GROUPES SOCIAUX, QUELS QUE SOIENT LES MOUVEMENTS DE TRANSFORMATION SOCIALE D'AUJOURD'HUI, EST UN DES TRAITS LES PLUS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE FRANCAISE CONTEMPORAINE. C'EST MEME, JE CROIS, UN DES TRAITS QUI DISTINGUE NOTRE ORGANISATION SOCIALE DE CELLE DE BEAUCOUP D'AUTRES PAYS

-\

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE RECENTE, QUI EST GRAVEMENT PREOCCUPANTE, NE TRADUIT PAS NECESSAIREMENT UN MOINDRE ATTACHEMENT DES FRANCAIS A LA FAMILLE. AU CONTRAIRE, NOUS CONSTATONS QUE LES COUPLES SANS ENFANT ONT PRESQUE DISPARU. MAIS LA TAILLE DE LA FAMILLE SOUHAITEE PAR LES FRANCAIS EN AGE D'AVOIR DES ENFANTS S'EST MALHEUREUSEMENT REDUITE. PEUT-ETRE NOTRE SOCIETE N'APPARAIT-ELLE PLUS AUX YEUX DES PARENTS SUFFISAMMENT ACCUEILLANTE AUX ENFANTS NOMBREUX ? IL S'AGIT D'UN PROBLEME FONDAMENTAL, QUI MET EN CAUSE LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE DE DEMAIN ET L'AVENIR DE NOTRE SOCIETE. SI LA BAISSSE DE LA FECONDITE `DENATALITE` SE POURSUIVAIT SUR UNE LONGUE DUREE, LES CONSEQUENCES EN SERAIENT IRREVERSIBLES. UNE SOCIETE QUI N'EST PLUS CAPABLE D'ASSURER LE REMPLACEMENT DES GENERATIONS - ET VOUS SAVEZ QUE NOUS SOMMES SUR LE POINT DE FRANCHIR CE SEUIL CRITIQUE - C'EST-A-DIRE DONT L'EFFECTIF DIMINUERA EST UNE SOCIETE QUI SE CONDAMNE. SA VITALITE EST ATTEINTE, CAR LE VIEILLISSEMENT ENTRAINE LA RIGIDITE DES COMPORTEMENTS SOCIAUX, ETOUFFE L'INNOVATION, ET PARALYSE LE DYNAMISME. SON ECONOMIE EST AFFAIBLIE PAR LE POIDS DES INACTIFS, CAR LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER NE PEUT PLUS FINANCER LES PENSIONS DES RETRAITES

-\

LES CONSEQUENCES DE CE DECLIN DEMOGRAPHIQUE NE SONT MALHEUREUSEMENT PERCUES QU'AVEC UN DECALAGE DE PLUSIEURS ANNEES. NOUS EN AVONS CEPENDANT DEJA CONSTATE LES EFFETS DANS CERTAINS DOMAINES, COMME CELUI DES RECRUTEMENTS DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT, DONT VOUS SAVEZ QUE LE NOMBRE A DU ETRE REDUIT. NOUS CONSTATONS, DES A PRESENT, QUE LES RESPONSABLES DES REGIMES DE RETRAITE S'INQUIETENT DE L'AVENIR, ET QU'ILS ONT DES RAISONS DE LE FAIRE. IL FAUT QUE LES FRANCAIS SOIENT CLAIREMENT INFORMES DE TOUS LES ASPECTS D'UN EVENTUEL DECLIN DEMOGRAPHIQUE, ET CONSCIENS DES DIFFICULTES QU'IL CREE POUR LE PAYS ET POUR EUX. LE RECENT DEBAT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL D'UNE HAUTE QUALITE A CONTRIBUE A ECLAIRER L'OPINION. IL NE DOIT PAS RESTER ISOLE. LA SITUATION ACTUELLE EXIGE UNE REFLEXION APPROFONDIE DE TOUS LES FRANCAIS, QUELS QUE SOIENT LEUR AGE, LEUR METIER OU LEURS OPINIONS POLITIQUES. L'AVENIR DEMOGRAPHIQUE DE NOTRE PAYS EST AU-DESSUS DES DISCUSSIONS DE PARTIS. LES MOYENS D'AMELIORER LA SITUATION NE PEUVENT ETRE, VOUS LE SAVEZ, SCIENTIFIQUEMENT DETERMINES, DANS LA MESURE OÙ LES CAUSES DU DECLIN ACTUEL, REMONTENT, DE L'AVIS MEME DES DEMOGRAPHES

OU LES CAUSES DU DECLIN ACTUEL DEMEURENT, DE L'AVIS MEME DES DEMOGRAPHES LES PLUS COMPETENTS, DIFFICILES A APPRECIER ET A LOCALISER. MAIS SI TOUTES LES FAMILLES FRANCAISES, QUELLE QUE SOIT LEUR TAILLE, TROUVENT LEUR PLACE DANS LA SOCIETE FRANCAISE ET S'Y SENTENT BIEN, NOUS POUVONS LEGITIMEMENT ESPERER QUE LEUR EPANOUISSEMENT AURA DES EFFETS FAVORABLES

- \

LA POLITIQUE GLOBALE EN FAVEUR DE LA FAMILLE, QUE J'AI ANNONCEE EN 1975, S'EST FIXEE COMME BUT DE REPENDRE AUX BESOINS ET AUX ASPIRATIONS DE TOUTES LES FAMILLES. LE PRESIDENT BOISARD A MIS L'ACCENT SUR LES PRESTATIONS FAMILIALES CAR ELLES SONT LA PLUS IMPORTANTE RESPONSABILITE DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES. MAIS LA POLITIQUE FAMILIALE, SI ELLE IMPLIQUE DES TRANSFERTS SOCIAUX, NE S'Y REDUIT PAS. C'EST L'ORGANISATION DE LA VIE SOCIALE TOUTE ENTIERE QUI DOIT ETRE MIEUX ADAPTEE AUX BESOINS ET AUX ASPIRATIONS DES FAMILLES. S'AGISSANT DES PRESTATIONS FAMILIALES, LE GOUVERNEMENT, CONFORMEMENT AU VOEU DES CAISSES, A CHERCHE A FAIRE OEUVRE DE SIMPLIFICATION, EN ACCEPTANT UN ACCROISSEMENT IMPORTANT DU VOLUME DES PRESTATIONS, DONT DE NOMBREUSES FAMILLES ONT BENEFICIE. DEPUIS 1945, LA COMPLEXITE DE NOTRE REGIME DE PRESTATIONS SOCIALES N'AVAIT CESSE D'AUGMENTER. SANS DOUTE, CETTE EVOLUTION AVAIT UNE PART INEVITABLE. ELLE EST LA CONSEQUENCE DU PERFECTIONNEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE, QUI CHERCHE A ATTEINDRE DES CATEGORIES DIGNES D'INTERET MAIS PEU NOMBREUSES, ET SOUVENT NEGLIGEEES. ELLE TRADUIT AUSSI AU-COURS DE CETTE PERIODE, L'EVOLUTION DU ROLE DES FEMMES DONT LES ASPIRATIONS NOUVELLES, NOTAMMENT PROFESSIONNELLES, MERITENT D'ETRE PRISES EN CONSIDERATION

- \

L'EXCESSIVE COMPLICATION D'UN SYSTEME DE TRANSFERTS SOCIAUX FINIT CEPENDANT PAR NUIRE A SON EFFICACITE. LES PERSONNES QUE L'ON CHERCHE A AIDER NE SONT PAS TOUCHEES, DANS L'IGNORANCE OU ELLES SE TROUVENT DES PRESTATIONS AUXQUELLES ELLES PEUVENT PRETENDRE, OU DANS LE DECOURAGEMENT OU LES PLONGENT LES FORMALITES QUI LEUR SONT IMPOSEES. LA BUREAUCRATIE RISQUE D'ENVAHIR LES SERVICES GESTIONNAIRES DE PRESTATIONS, DIMINUANT L'EFFICACITE DU PERSONNEL ET LIMITANT L'INITIATIVE. JE CONSIDERE QU'UN REGIME SOCIAL N'EST SATISFAISANT QUE SI LES PRESTATIONS PEUVENT ETRE AISEMENT CONNUES, COMPRISES ET PERCUES PAR L'ENSEMBLE DES INTERESSES. L'ANNEE 1978 MARQUE A CET EGARD UN CHANGEMENT D'ORIENTATION. DES SIMPLIFICATIONS AVAIENT DEJA ETE DECIDEES AUPARAVANT : PAR EXEMPLE, EN 1975, LA SUPPRESSION DES CONDITIONS RESTRICTIVES A L'OCTROI DES ALLOCATIONS DE MATERNITE. MAIS LES DEUX REFORMES QUI SONT ENTREES EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER ` 1978 ` DATE ` DE CETTE ANNEE ONT UNE PORTEE ET UNE SIGNIFICATION BIEN PLUS GRANDES. D'ABORD, LE VERSEMENT DES PRESTATIONS FAMILIALES EN FRANCE METROPOLITAINE N'EST PLUS SUBORDONNE DESORMAIS A LA CONDITION D'EXERCICE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE. C'EST UNE SIMPLIFICATION. C'EST AUSSI UNE AUTRE CONCEPTION DES PRESTATIONS FAMILIALES, ET LA RECONNAISSANCE DES DROITS QUE CONFERE A LA FAMILLE LE SEUL FAIT QU'ELLE EXISTE. D'AUTRE PART, ET VOUS L'AVEZ DIT, UNE PRESTATION UNIQUE, LE COMPLEMENT FAMILIAL, A ETE SUBSTITUE A CINQ ALLOCATIONS DIFFERENTES. C'EST UNE SIMPLIFICATION POUR 2750000 ` NOMBRE ` FAMILLES, QUI PERCOIVENT 10 MILLIARDS DE FRANCS A-CE-TITRE. C'EST AUSSI, POUR 1300000 FAMILLES UN ACCROISSEMENT SENSIBLE DE LEURS RESSOURCES : 4 MILLIARDS DE PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES AU TOTAL, ET PAR FAMILLE 2000 A 4000 F DE PLUS PAR AN

- \

JE SOUHAITE QUE CETTE ORIENTATION VERS DAVANTAGE DE SIMPLICITE SOIT POURSUIVIE. DES PROGRES SONT ENCORE POSSIBLES ET ILS DEVRONT INTERVENIR PROGRESSIVEMENT. EN VISITANT TOUT A L'HEURE LES LOCAUX DE VOTRE CAISSE. EN

VOYANT LES GRAPHIQUES ENUMERANT LES PRESTATIONS, JE ME SUIS RENDU \_COMPTE QUE NOUS AVIONS ENCORE DU CHEMIN A PARCOURIR DANS LA DIRECTION D'UNE SIMPLIFICATION PLUS GRANDE DE LA DEFINITION DE NOS PRESTATIONS FAMILIALES. NATURELLEMENT, C'EST DIFFICILE PUISQU'ON NE PEUT LE FAIRE QUE LORS DE MAJORATIONS, DE FACON A EVITER DE CREER DES SITUATIONS QUI PARAISSENT TRADUIRE UN RETOUR EN ARRIERE DE LA LEGISLATION SOCIALE. PUISQU'IL EST PREVU, ANNEE APRES ANNEE, ET J'Y REVIENDRAI, UNE MAJORATION DU POUVOIR\_D\_ACHAT DES PRESTATIONS, IL DOIT, A CETTE OCCASION, ETRE POSSIBLE DE SIMPLIFIER CERTAINES D'ENTRE ELLES. EN TOUT CAS, IL N'Y AURA PAS DE RETOUR EN ARRIERE. DESORMAIS, NOUS NE RECHERCHERONS ET NOUS NE PROPOSERONS QUE DES MESURES D'APPLICATION SIMPLE. L'EFFORT EN\_FAVEUR DE LA FAMILLE NE S'EST PAS BORNE EN 1978 A CES DEUX REFORMES. LA DECISION D'AUGMENTER LE POUVOIR\_D\_ACHAT DES PRESTATIONS FAMILIALES DE 1,5 % `STATISTIQUES` AU 1ER JUILLET `1978` `DATE`, CE QUI REPRESENTE DANS LES CIRCONSTANCES ECONOMIQUES ACTUELLES, UN ACCROISSEMENT DU POUVOIR\_D\_ACHAT PROCHE DE CELUI DU SALAIRE MOYEN, CONSTITUE UNE INFLEXION CONSIDERABLE PAR-RAPPORT A LA TENDANCE ANTERIEURE, DONT VOUS AVEZ RAPPELE LA COURBE. AU TOTAL, DE 1977 A 1978, IL FAUT SAVOIR QUE LA MASSE DES PRESTATIONS FAMILIALES AURA PROGRESSE DE 20 %, CE QUI EQUIVAUT A UNE AUGMENTATION DU POUVOIR\_D\_ACHAT D'ENVIRON 10 %, DONT UNE PART IMPORTANTE RESULTE DE LA CREATION DU COMPLEMENT FAMILIAL. EN ESSAYANT DE TRADUIRE DE FACON PLUS CONCRETE CETTE EVOLUTION, JE DIRAI QUE LE MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS PERCU EN MOYENNE PAR UNE FAMILLE FRANCAISE EST PASSE DE 7818 F EN 1977 A 9336 F EN 1978. ET JE NOTE QUE S'IL AVAIT FALLU FINANCER CETTE AUGMENTATION DES PRESTATIONS PAR L'IMPOT, IL AURAIT FALLU MAJORER DE 10 % LE MONTANT DE L'IMPOT SUR LE REVENU

-\

LES FAMILLES DE NOS DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER `DOM` - JE SUIS HEUREUX DE SALUER ICI LES REPRESENTANTS DE LEURS CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES - N'ONT PAS ETE OUBLIEES. ELLES ONT BENEFICIE DE TOUTES LES PRESTATIONS CREEES DEPUIS QUELQUES ANNEES, NOTAMMENT L'ALLOCATION DE PARENT ISOLE ET LE COMPLEMENT FAMILIAL. DES PRESTATIONS PLUS ANCIENNES LEUR ONT EGALEMENT ETE ETENDUES, QU'IL S'AGISSE DE L'ALLOCATION DE LOGEMENT, OU, CETTE ANNEE, DE LA PRIME DE PROTECTION MATERNELLE. AU TOTAL, EN TENANT \_COMPTE DE L'INTERVENTION IMPORTANTE DU FONDS D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE OBLIGATOIRE LE MONTANT DES PRESTATIONS FAMILIALES DANS LES QUATRE DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER S'EST ACCRU DE 165 % DE 1974 A 1978, SOIT 79 % EN POUVOIR\_D\_ACHAT, ET NOTAMMENT DE 35 % POUR LA SEULE ANNEE 1978, SOIT 23,4 % `STATISTIQUES` EN POUVOIR\_D\_ACHAT. L'ANNEE 1978, ON PEUT DONC LE DIRE, CONSTITUE UNE ANNEE IMPORTANTE POUR LES FAMILLES

-\

MAIS LA QUESTION QUE VOUS VOUS POSEZ EST DE SAVOIR QUEL SERA L'AVENIR ? ET C'EST A CELA QUE JE VOUDRAIS APPORTER QUELQUES ELEMENTS. LES FAMILLES CONTINUERONT A BENEFICIER D'UNE PRIORITE. MAIS CETTE PRIORITE SERA D'AUTANT PLUS AFFIRMEE ET EFFICACE QUE L'EVOLUTION DE L'ENSEMBLE DES CHARGES SOCIALES SERA MIEUX MAITRISEE. LA PRIORITE RECONNUE AUX FAMILLES EST GARANTIE PAR LES ENGAGEMENTS IMPORTANTS ET PRECIS QUI ONT ETE PRIS POUR L'AVENIR NOTAMMENT SUR LA PROGRESSION ANNUELLE DE 1,5 % DU POUVOIR\_D\_ACHAT DES ALLOCATIONS FAMILIALES. MAIS, EN\_OUTRE, JE PUIS VOUS ASSURER QUE LES RESULTATS QUI SERONT OBTENUS DANS LE REEQUILIBRE DU BUDGET SOCIAL, ET PARTICULIEREMENT DANS LE CONTROLE NECESSAIRE DE LA CROISSANCE DES DEPENSES DE SANTE, BENEFICIERONT D'ABORD AUX FAMILLES. CELA NE SERT A RIEN DE VOULOIR IGNORER LES CONTRAINTES ECONOMIQUES ET

FINANCIERES. LES PRESTATIONS SOCIALES NE SONT PAS VERSEES PAR QUELQUE DIVINITE BIENVEILLANTE, DONT LE TRESOR, PAR UN MECANISME MYSTERIEUX, SERAIT SANS CESSE ALIMENTE. LEUR MONTANT EST PRELEVE SUR LES FRANCAIS QU'UNIT, SANS QU'ILS S'EN RENDENT TOUJOURS \_COMPTE, UNE SOLIDARITE PROFONDE ET NECESSAIRE. IL FAUT QUE CETTE SOLIDARITE SOIT CLAIREMENT PERCUE. A DEFAUT D'ELLE, NOTRE SOCIETE CONNAITRAIT RAPIDEMENT UNE SITUATION D'INCOHERENCE GENERATRICE DE TROUBLES GRAVES, DANS LAQUELLE LES FRANCAIS RECLAMERONT, D'UN COTE, CE QU'ILS NE POURRONT PLUS OU NE VOUDRONT PLUS PAYER DE L'AUTRE

-\

UNE BONNE INFORMATION SUR CES QUESTIONS EST UNE EXIGENCE FONDAMENTALE ET JE CROIS, MADAME LE MINISTRE DE LA SANTE `SIMONE VEIL`, QUE NOUS AVONS ENCORE DE GRANDS EFFORTS A FAIRE POUR REALISER CETTE COMPLETE INFORMATION ET CETTE PLEINE PRISE DE CONSCIENCE DE LA PART DES FRANCAISES ET DES FRANCAIS DE NOS MECANISMES DE PROTECTION SOCIALE ET DE TRANSFERTS SOCIAUX. LES CHOIX DOIVENT ETRE CLAIRS ET COMPRIS DE TOUS, CAR LES DECISIONS QUI SERONT PRISES AU-COURS DES TROIS PROCHAINES ANNEES, QU'IL S'AGISSE DE LA VIEILLESSE OU DE LA SANTE, ENGAGERONT DURABLEMENT L'AVENIR. LES POUVOIRS PUBLICS, MAIS AUSSI LES DIRIGEANTS DES CAISSES DE SECURITE \_SOCIALE, DONT C'EST UNE DES RESPONSABILITES IMPORTANTES, DEVRONT S'EFFORCER D'AMELIORER L'INFORMATION DES FRANCAIS SUR CE SUJET ESSENTIEL

-\

LA POLITIQUE DE LA FAMILLE NE SE RESUME PAS AUX SEULES PRESTATIONS FAMILIALES. IL EXISTE D'AUTRES TRANSFERTS FINANCIERS, TOUT AUSSI IMPORTANTS, PAR LEUR MASSE, EN \_FAVEUR DES FAMILLES, QU'IL S'AGISSE DU QUOTIENT FAMILIAL, DE L'AIDE SOCIALE, DES INTERVENTIONS DES COLLECTIVITES LOCALES OU DE CELLES DE L'ETAT EN-MATIERE D'ENSEIGNEMENT. LA POLITIQUE DE LA FAMILLE SE PREOCCUPE EGALEMENT DE L'ORGANISATION SOCIALE, QUI DOIT ETRE ADAPTEE EN PERMANENCE AUX BESOINS DES FAMILLES. LES ORIENTATIONS QUE J'AVAIS ANNONCEES EN 1976 SONT APPLIQUEES, VOUS L'AVEZ VU, DANS TROIS DOMAINES ESSENTIELS :

L'URBANISME ET LE LOGEMENT, LA CONCILIATION DE LA VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE, NOTAMMENT POUR LES FEMMES, ET L'ENSEIGNEMENT. JE SOULIGNERAI DES ASPECTS SIGNIFICATIFS DE L'ACTION \_ENTREPRISE : LE CONGE PARENTAL, INSTITUTE EN 1977, QUI PERMET A LA MERE SALARIEE DE S'ABSENTER DEUX ANS DE SON ENTREPRISE APRES LA NAISSANCE DE SON ENFANT £ L'ALLONGEMENT DE 15 JOURS A PARTIR DE CETTE ANNEE DU CONGE DE MATERNITE £ L'EXTENSION PROGRESSIVE DE LA GRATUITE DES LIVRES SCOLAIRES DANS LES COLLEGES DESORMAIS UNIQUES. LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES INTERVIENNENT ACTIVEMENT, DANS CETTE POLITIQUE GLOBALE, PAR LEUR ACTION SOCIALE, A LAQUELLE ELLES CONSACRENT ENVIRON 3 MILLIARDS DE FRANCS. ELLES JOUENT UN ROLE PILOTE DANS LA CREATION DE CENTRES SOCIAUX ET D'EQUIPEMENTS DE QUARTIER. ELLES DISPENSENT DES AIDES AUX VACANCES NETTEMENT AMELIOREES DEPUIS CETTE ANNEE, DONT LE MONTANT SERA RECONDUIT L'ANNEE PROCHAINE, AVEC L'ACCORD DES POUVOIRS PUBLICS

-\

EN TROIS ANS, LA POLITIQUE DE LA FAMILLE A PROFONDEMENT CHANGE. SA CONCEPTION EST DEVENUE GLOBALE ET SON EXECUTION DIVERSIFIEE. ELLE A CHERCHE A RECONNAITRE LES ASPIRATIONS ET LES BESOINS ESSENTIELS DES FAMILLES DANS TOUS LES DOMAINES. ELLE A VOULU SATISFAIRE PAR PRIORITE ET COMPTE\_TENU DE NOS RESSOURCES LES PLUS URGENTS D'ENTRE EUX. CETTE RIGUEUR DANS SA DEFINITION ET DANS SON APPLICATION EST LA CONDITION DE SON EFFICACITE. MAIS TOUT CHANGEMENT A BESOIN DE CONTINUITE POUR ETRE CLAIREMENT PERCU. C'EST POURQUOI EN TANT QUE CHEF\_DE\_L\_ETAT, JE GARANTIS LA CONTINUITE DE CETTE POLITIQUE. TOUTES LES FAMILLES N'ONT PEUT-ETRE PAS ENCORE RETROUVE LA

CONFIANCE, QUE PARTAGENT TOUS CEUX QUI SONT ICI, DANS L'AVENIR DES VALEURS FAMILIALES. LA POLITIQUE QUE JE VIENS DE RAPPELER Y CONTRIBUERA. MAIS IL APPARTIENT EGALEMENT AUX GRANDS MOYENS D'INFORMATION DE VEILLER A NE PAS MECONNAITRE LES REALITES FAMILIALES. JE ME PROPOSE DE CONFIER UNE MISSION A UNE HAUTE PERSONNALITE, POUR RECHERCHER LA MANIERE D'AMELIORER LA CONTRIBUTION QUE LES MOYENS D'INFORMATION PEUVENT APPORTER A LA POLITIQUE FAMILIALE

-\

QUELLES SERONT, MESDAMES ET MESSIEURS, LES PRIORITES DE LA POLITIQUE FAMILIALE EN 1979 ? J'EN VOIS TROIS. LA PREMIERE CONSISTE A ACCENTUER L'EFFORT ENTREPRIS EN\_FAVEUR DES FAMILLES D'AU MOINS TROIS ENFANTS. MEME SI NOTRE SYSTEME DE TRANSFERTS SOCIAUX EST LE PLUS FAVORABLE, AU POINT\_DE\_VUE FAMILIAL, DES PAYS OCCIDENTAUX, LA DECISION D'AVOIR UN TROISIEME ENFANT CONSTITUE UN CHANGEMENT NOTABLE DANS L'EQUILIBRE DE LA FAMILLE MODERNE, NOTAMMENT PARCE QUE BEAUCOUP DE MERES RENONCENT ALORS A EXERCER UNE ACTIVITE REMUNEREE. A-COMPTER DU 1ER JUILLET 1979 `DATE`, L'IMMENSE MAJORITE DES FAMILLES DE TROIS ENFANTS PERCEVRA, SANS COMPTER LES MAJORATIONS POUR AGE NI L'ALLOCATION DE LOGEMENT, 1 000 FRANCS DE PRESTATIONS PAR MOIS. PAR-RAPPORT A LA SITUATION DANS LAQUELLE ELLES SE TROUVAIENT LORSQU'ELLES TOUCHAIENT L'ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE, LEURS PRESTATIONS AURONT AINSI PROGRESSE DE 75 % DEPUIS LE 1ER JUILLET 1977, ET DONC D'ENVIRON 45 % `STATISTIQUES` EN TERMES DE POUVOIR\_D\_ACHAT. CETTE MESURE CONSTITUE LA PREMIERE APPLICATION D'UNE ORIENTATION PLUS GENERALE DONT J'AVAIS EU D'AILLEURS L'OCCASION DE M'EN ENTRETENIR L'ANNEE DERNIERE AVEC VOUS, MADAME LE MINISTRE DE LA SANTE `SIMONE VEIL`, ET AVEC LE PRESIDENT DE L'UNAF `UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES`. JE SOUHAITE QU'A L'AVENIR LES PRESTATIONS VERSEES AUX FAMILLES DE 3 ENFANTS PROGRESSED PLUS RAPIDEMENT QUE LA MOYENNE DES PRESTATIONS FAMILIALES. JE DEMANDE QU'ON ENTREPRENNE UNE REFLEXION SUR\_CE\_POINT POUR PREPARER L'ECHEANCE DU 1ER JUILLET PROCHAIN, PUISQUE C'ETAIT FAUTE DE TEMPS QU'UNE TELLE ORIENTATION N'AVAIT PU ETRE MARQUEE EN 1978

-\

D'AUTRE\_PART, LE GOUVERNEMENT SOUMETTRA AU PARLEMENT AU-COURS DE L'ANNEE PROCHAINE, A LA SESSION DE PRINTEMPS, UN PROJET DE LOI INSTITUANT UN REVENU MINIMUM FAMILIAL DE 3500 F `SOMME` PAR MOIS EN\_FAVEUR DES FAMILLES D'AU MOINS TROIS ENFANTS. IL S'AGIT, VOUS LE SAVEZ, D'UN PROJET IMPORTANT INTRODUISANT UNE TECHNIQUE NOUVELLE DE PROTECTION DU REVENU DANS NOTRE LEGISLATION, DONT LES MODALITES DEVRONT ETRE SOIGNEUSEMENT ETUDIEES PAR LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA FAMILLE, EN LIAISON ETROITE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. SON OBJECTIF N'EST PAS DE CREER UNE PRESTATION NOUVELLE MAIS DE DONNER AUX FAMILLES D'AU MOINS TROIS ENFANTS PLUS VULNERABLES AUX DIVERS ACCIDENTS DE LA VIE, UNE SECURITE POUR L'AVENIR. LE MINIMUM VIEILLESSE UTILISE UNE TECHNIQUE VOISINE ET VOUS CONNAISSEZ LE BENEFICE MATERIEL ET PSYCHOLOGIQUE QU'ON PU EN RETIRER LES PERSONNES AGEES

-\

LA SECONDE PRIORITE CONCERNE LES MERES DE FAMILLE. NOTRE SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE, FONDE ESSENTIELLEMENT SUR LA NOTION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE, A LONGTEMPS MECONNU OU SOUS-ESTIME LES RESPONSABILITES PROPRES DE LA MERE DE FAMILLE. CELLE-CI, QUAND ELLE NE TRAVAILLAIT PAS, NE BENEFICIAIT D'AVANTAGES SOCIAUX QUE DE FACON DERIVEE ET INDIRECTE PAR L'INTERMEDIAIRE DE SON MARI. CETTE SITUATION EST EN-TRAIN DE CHANGER PROGRESSIVEMENT AU FUR ET A MESURE QU'UN STATUT SOCIAL DE LA MERE DE FAMILLE EST INSTITUE. EN 1979. UNE ETAPE DECISIVE SERA FRANCHIE POUR ASSURER

UNE RETRAITE AUX MERES DE FAMILLE. A-PARTIR DE L'ANNEE PROCHAINE, TOUTES LES MERES QUI BENEFICIENT DU COMPLEMENT FAMILIAL ET QUI NE TRAVAILLENT PAS, SERONT AFFILIEES A L'ASSURANCE VIEILLESSE, C'EST-A-DIRE L'IMMENSE MAJORITE DES MERES DE JEUNES ENFANTS OU DE TROIS ENFANTS. LA TROISIEME PRIORITE INTERESSE UNE CATEGORIE PLUS REDUITE ET QUI, EN\_RAISON DE SON NOMBRE, N'A PAS ATTIRE JUSQU'ICI L'ATTENTION QU'ELLE ME PARAIT MERITER. IL S'AGIT DES NAISSANCES MULTIPLES. J'AI DEMANDE A MADAME LE MINISTRE `SIMONE VEIL` DE LA SANTE D'EXAMINER, AVEC LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET SON PRESIDENT, LES DIRECTIVES NECESSAIRES POUR QU'UNE AIDE SUPPLEMENTAIRE SOIT ACCORDEE, D'UNE MANIERE QUASI-AUTOMATIQUE OU AUTOMATIQUE, AU-TITRE DE L'AIDE SOCIALE ET DE L'ACTION SOCIALE, AUX FAMILLES QUI ONT LE BONHEUR, MAIS AUSSI LA LOURDE CHARGE, D'AVOIR DES NAISSANCES MULTIPLES ET JE SOUHAITE QUE CES DISPOSITIONS PUISSENT ENTRER EN\_VIGUEUR AU DEBUT DE L'ANNEE 1979. TELLES SONT LES TROIS PRIORITES DE L'ANNEE 1979 POUR LES FAMILLES. VOUS AVEZ EVOQUE, MONSIEUR LE PRESIDENT, D'AUTRES QUESTIONS IMPORTANTES ET NOTAMMENT CELLE DES PRETS AUX JEUNES MENAGES. LE MINISTRE DE LA SANTE VA LES EXAMINER POUR TENTER DE TROUVER DES SOLUTIONS COMPATIBLES, ET JE PENSE QU'IL EN EXISTE, AVEC LES CONTRAINTES ECONOMIQUES DE L'ANNEE PROCHAINE

-\

MESSIEURS LES PRESIDENTS, L'ACTION QUE NOUS MENONS ENSEMBLE POUR ASSURER L'AVENIR DE LA FAMILLE DOIT ETRE CONDUITE EN-RAISON MEME DE SON SUJET, AVEC LA PREOCCUPATION DE LA DUREE. IL CONVENAIT D'ABORD D'AFFIRMER, AU-SEIN DE LA POLITIQUE SOCIALE FRANCAISE, UNE PRIORITE EN\_FAVEUR DE LA FAMILLE. CECI A ETE FAIT. IL FALLAIT ENSUITE DETERMINER LES PREOCCUPATIONS ET LES BESOINS ESSENTIELS DES FAMILLES, ET L'ORDRE DANS LEQUEL ILS DEVAIENT ETRE SATISFAITS. NOUS AVONS CHERCHE A LE FAIRE, EN UTILISANT LA SYNTHESE DES REFLEXIONS QUE LES PERSONNES COMPETENTES, ET EN-PARTICULIER LES RESPONSABLES DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES, ONT ACCUMULEES. IL ETAIT NECESSAIRE ENFIN D'ASSURER LA COHERENCE FINANCIERE DES MESURES DECIDEES, AVEC L'EVOLUTION GENERALE DES CHARGES SOCIALES ET DE LA SITUATION ECONOMIQUE. C'EST UNE RESPONSABILITE QUE LE GOUVERNEMENT NE PEUT ASSUMER QUE DANS LA CLARTE, ET AVEC LA COMPLETE INFORMATION DES FRANCAISES ET DES FRANCAIS. L'EXPERIENCE DES TROIS DERNIERES ANNEES A MONTRE QUE CETTE DEMARCHE HONNETE ET PRECISE AVAIT PERMIS DE METTRE EN\_OEUVRE UNE POLITIQUE GLOBALE EN\_FAVEUR DE LA FAMILLE, QUI MARQUE UN INFLECHISSEMENT PROFOND PAR-RAPPORT AUX HESITATIONS ANTERIEURES. LES ANNEES QUI VIENNENT CONFIRMERONT, J'EN SUIS SUR, L'EFFET BENEFIQUE QUE NOS EFFORTS AURONT SUR LA FAMILLE. CAR, L'AVENIR DE LA FAMILLE EST NOTRE AVENIR. EN PRESERVANT DURABLEMENT LA FAMILLE DES INCERTITUDES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, NOUS CONSTRUIRONS UNE FRANCE NOMBREUSE, HEUREUSE ET PAISIBLE

-\